



BELLE PIERRE IMMOBILIER

HONORAIRES AU 01/08/2023

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente (Honoraires d'agence inclus)	Transaction : habitation, professionnel, terrain, commercial
Jusqu'à 25 000€	Forfait : 3 500€ TTC
De 25 001€ à 80 000€	Forfait : 5 000€ TTC
De 80 001€ à 150 000€	6% TTC
De 150 001€ à 400 000€	5% TTC
Supérieur à 400 000€	4% TTC

Honoraires de transaction TTC vente de neuf

Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
Vente en l'Etat futur d'achèvement	Promoteur	5% TTC

Avis de valeur : forfait de 90€ TTC (offert en cas de mise en vente par l'agence)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Aucun honoraires et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

Orpi Belle Pierre – 20 rue de l'hôtel de ville 30300 Beaucaire

SAS au capital social de 30.000€ - RCS Nîmes 900664556 - Carte professionnelle
CPI 3002 2021 000 000 028 délivrée par la CCI de Nîmes - Garantie SOCAF 26
avenue de Suffren 75015 Paris

La délivrance d'une note est obligatoire

Honoraires de location

LOCAUX D HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

- Entremise et négociation : 50€ TTC charge bailleur
- Visite, Constitution du dossier, rédaction du bail :
6€ ttc /m2 de surface habitable à charge du bailleur
6€ ttc /m2 de surface habitable à charge du locataire
- Etat des lieux :
3€ ttc/m2 de surface habitable à charge du bailleur
3€ ttc/m2 de surface habitable à charge du locataire

LOCAUX DE DROIT COMMUN/ COMMERCIAUX/ INDUSTRIELS/ PROFESSIONNELS

Honoraires TTC: 30% du loyer annuel Charges comprises partagés
entre bailleur et locataire. Etats des lieux (hors habitable) : 200€

LOCATIONS SAISONNIERES

- Entremise, négociation, visite, constitution du dossier,
Rédaction du bail et état des lieux : 15% du montant du séjour à
charge du bailleur
- Taxe de séjour à charge du locataire (variable selon la commune)

LOCATION GARAGE/PARKING/BOX

Honoraires bailleur : forfait 80€ ttc et Honoraires locataire : forfait 80€ ttc

Permis de louer : 90€ ttc

Assistance ouverture de compteurs (eau, électricité, gaz) : 15€/service

Gestion des travaux non courants >1500€ : 6%du montant des travaux suivis
par l'agence

Renouvellement ou avenant de bail : 100€

Gestion des sinistres (dégâts des eaux, incendies, expertises...) : vacation
horaire de 50€ TTC

Inventaire pour logement meublé : <à 50M2 forfait 100€, > à 50m2 forfait
150€

Gestion locative en partenariat avec Ma Gestion Locative

Taux de gestion 6,90% HT max sur les encaissements.

Assurance loyers impayés garantie totale à 2,5% des loyers et charges.